



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

**ECOLE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

MODULE DE COURS

DROIT DU NUMERIQUE



DR JULIEN C. HOUNKPE
SPÉCIALISTE DROIT DU NUMÉRIQUE



[https:// julienhounkpe.info](https://julienhounkpe.info)

1- Bénéficiaires du Cours

Le présent cours est destiné aux auditeurs inscrits en Master 1, notamment :

- Master 1 Journalisme ;
- Master 1 Communication et Relations Publiques ;
- Master 1 Conception, Gestion et Evaluation des Programmes Numériques de Développement Territorial.

2- Présentation du Cours

Le cours de Droit du numérique vise à initier les auditeurs aux principaux enjeux juridiques liés à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il propose une approche à la fois théorique et pratique des règles juridiques applicables aux activités numériques, en tenant compte du contexte béninois et international.

3- Objectifs du Cours

À l'issue du cours, les auditeurs seront capables de :

- expliquer les concepts, principes et règles fondamentales du droit du numérique ;
- identifier les acteurs du numérique et leurs responsabilités juridiques ;
- analyser des situations concrètes liées aux usages numériques ;
- appliquer les règles juridiques à des cas pratiques en matière numérique.

4- Méthodes Pédagogiques

Le cours sera dispensé en présentiel et reposera sur :

- a) des enseignements magistraux appuyés par des supports PowerPoint ;
- b) des échanges interactifs avec les auditeurs ;
- c) des exercices pratiques et études de cas inspirés de situations réelles ;
- d) des documents juridiques de référence (textes de loi, décisions, doctrine).

La participation active des auditeurs aux activités pédagogiques est requise.

5- Les acquis nécessaires

La compréhension optimale du cours suppose une lecture préalable et régulière de la Loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant Code du numérique en République du Bénin.

Tout auditeur ne disposant pas de ces acquis devra fournir l'effort nécessaire de mise à niveau

6- Contenu du Cours

TITRE I : Typologie des acteurs du numérique

Chapitre 1 – L'opérateur de télécommunications et le fournisseur d'accès

Chapitre 2 – Le fournisseur d'hébergement et le fournisseur de contenu

TITRE II : Responsabilité des acteurs du numérique

Chapitre 1 – Les principes de la responsabilité

Chapitre 2 – La mise en oeuvre de la responsabilité

TITRE III : Environnement juridique du numérique

Chapitre 1 – L'internet et le droit applicable

Chapitre 2 – L'internet et la loi applicable

TITRE IV : Protection des données personnelles

Chapitre 1 – Le cadre normatif de protection des données personnelles

Chapitre 2 – Le cadre institutionnel de protection des données personnelles

TITRE V : Lutte contre la cybercriminalité

Chapitre 1 – La classification des cyber infractions

Chapitre 2 – La poursuite des cyber infractions

7- Evaluation du Cours

L'évaluation se fera sous la forme d'une épreuve écrite de deux (2) heures, comprenant une question théorique et un cas pratique.

L'épreuve écrite portera sur l'ensemble du programme tel qu'annoncé dans le présent syllabus.

8- Bibliographie indicative

1) HOUNKPE (J.) Technology Law in Benin, International Encyclopaedia of Laws Series, Wolters Kluwer, 2023

2) HOUNKPE (J.) « Regards sur le Code du numérique au Bénin », Revue PENANT N° 916

3) TRUDEL (P.), ABRAN (F.), BENYEKHEF, HEIN (S.), Le droit du cyberespace, Faculté de droit de l'université de Montréal, Les Éditions Thémis, 1997.

4) SCHUHL-FERAL (C.), Le Droit à l'épreuve de l'Internet, Paris Dalloz, 9ème édition, 2026.

5) GRYNBAUM (L.), LE GOFFIC (C.), MORLET HAIDARA (L.), Droit des activités numériques, Dalloz, Paris, 2014.

6) LEQUETTE (S.), Droit du numérique, Editions LGDJ Letxenso, Paris France, 16 janvier 2024, 858 pages.

7) Ch. DEBBASCH (Ch.), ISAR (H.), AGOSTINELLI (X.), Droit de la Communication.

Audiovisuel – Presse – Internet, Paris, Dalloz, 2002.

8) Chapitre Bénin de Internet Society, Histoire de l'Internet au Bénin, Presses de l'ONIP, 2020.

9) Loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant Code du numérique en République du Bénin.

Publié au Journal Officiel 12ème année N° 09 bis du 02 Mai 2018 (dans sa version modifiée en 2020).

Le présent syllabus est valable pour l'année universitaire 2025 – 2026.

Il est communiqué au Directeur Adjoint de l'ENSTIC/UAC.